

4 décembre 2018

au Palais Brongniart, Paris

Transfair 2018 : une journée pour tout savoir sur la transmission d'entreprise

Pensé pour les chefs d'entreprise et futurs entrepreneurs, Transfair revient pour une 4^e édition placée sous le signe de l'accompagnement vers la transmission. Au programme, des témoignages, des consultations gratuites mais aussi, deux conférences plénières et plus d'une trentaine d'ateliers pour préparer au mieux son projet de cession/reprise.

ENTREPRENEURS, PORTEURS DE PROJETS, CADRES A LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU CHALLENGE

POUR NE MANQUER AUCUNE OPPORTUNITE DE CESSIION-REPRISE, SE NOURRIR DES TMOIGNAGES D'ENTREPRENEURS, ET RENCONTRER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA TRANSMISSION

INSCRIVEZ-VOUS

Entrée gratuite sur inscription en ligne – Palais Brongniart – 2 place de la Bourse – Paris
2eme – Mardi 4 décembre 9h-19h

Accréditations presse à l'adresse suivante : transfair@vpstrat.com

Un événement
INITIÉ PAR



La transmission, un enjeu économique et sociétal

Chaque année, plus de 185 000 entreprises en France sont susceptibles d'être transmises, mais 75 000 seulement changent effectivement de main (source : BPCE L'Observatoire).

Pourtant, l'enjeu économique et humain est colossal : rien que sur l'Ile-de-France, une entreprise sur trois est dirigée par un chef d'entreprise âgé de 55 ans ou plus.

Dans les dix prochaines années, ce sont donc 275 000 entreprises de la Région qui seront concernées, majoritairement des TPE de moins de 10 salariés (source : étude CROCIS)

Soit autant d'opportunités pour les entrepreneurs de s'investir dans des projets pérennes à forte dimension humaine et de contribuer au maintien des 60 000 emplois en jeu chaque année.

Transfair, une journée pour mieux comprendre les réformes et se nourrir de témoignages d'entrepreneurs

Preuve que l'enjeu est de taille, les réformes pour faciliter la transmission se succèdent. Entre la fiscalité, le Pacte Dutreil, outil parfait pour faciliter les transmissions familiales, la loi Pacte, actuellement en cours d'examen au Sénat et qui devrait révolutionner le cadre de la transmission d'entreprise, les futurs cédants et repreneurs se doivent d'appréhender les dispositifs mis à leur disposition.

Placé en clôture de la Quinzaine de la Transmission-reprise pilotée par la direction générale des entreprises du ministère de l'Économie et des Finances, Transfair a donc décidé de réunir un panel d'experts pour répondre à toutes les questions en une journée. Ainsi, lors des conférences, politiques et chefs d'entreprises expérimentés se retrouveront autour des 7 membres fondateurs de Transfair représentant les métiers suivants : avocats, experts-comptables, notaires, commissaires aux comptes, conseillers de la CCI pour analyser les changements et donner les clés d'une transmission réussie.

CONFÉRENCE D'OUVERTURE : 9h30-10h30 RÉUSSIR LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE : TROUVER LE BON CASTING

Comment juger de la réussite d'une reprise ? Cédant et repreneur ont-ils atteint leurs objectifs personnels respectifs ? Ont-ils assuré la pérennité de l'entreprise ?

En raison des nombreux aléas rencontrés lors ce type de transaction, le succès d'une opération peut rapidement être mis en péril. Dès lors, pour garantir expertises précises, faits objectifs et parer à tout choix émotionnel, mieux vaut être accompagné.

Pendant cette conférence, le cédant pourra identifier le « bon casting », celui qui lui permettra d'évaluer l'entreprise (audit forces/faiblesse), assurer la confidentialité, valoriser l'entreprise et communiquer sur le projet de cession, déterminer une stratégie de cession (d'un point de vue fiscal et patrimonial), sélectionner les acquéreurs compatibles, trouver le « bon » repreneur, négocier et rédiger les actes.

Pour le repreneur, il s'agira alors de construire une équipe projet pour l'aider à identifier et définir son projet, le coacher, l'aider à la décision, sélectionner des sociétés, créer des dossiers de reprises, le conseiller dans le financement et solutions existantes, monter un dossier, négocier...

Intervenants :

Estelle Mironesco – Directrice Associée – ORIGATA TRANSMISSION,

M. Jean-Pierre Riviere et Murielle Connan – Co-dirigeants et co-repreneurs Société COMACTIVE accompagnés de Branka Berthoumieux Responsable du Pôle Reprise Transmission CCI

Delphine Pasquier – Directrice des Ingénieries Patrimoniale Financière et Immobilière chez Bred Banque Privée

Olivier Schiller, Président du groupe Septodont

Olivier Salustro, Président de la CRCC de Paris

10h30 : INTERVENTION D'OLIVIA GREGOIRE, DEPUTEE DE LA 12E CIRCONSCRIPTION DE PARIS

Porte-parole du groupe La République en marche à l'Assemblée nationale, membre de la commission des finances, responsable du groupe de travail informel des députés LRM sur les TPE/PME et présidente de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi Pacte

CONFÉRENCE DE CLÔTURE : 17h-18h TRANSMISSION ET FISCALITE D'ENTREPRISE : STOP AUX IDEES RECUES !

Dividendes, plus-values de cession, impôt sur la fortune, droits de donations/succession...

La fiscalité française est parfois assez compétitive, et bien éloignée des standards internationaux. D'autant plus que la règle fiscale est complétée par une possibilité d'exonération rendant la transmission plus compétitive, mais trop complexe.

Le pacte Dutreil permet sous certaines conditions d'alléger considérablement la facture sur les droits de succession ou de donations en exonérant 75% des droits de donation ou de succession dans les transmissions d'entreprises familiales.

Transmettre son entreprise en France dans des conditions favorables en utilisant des schémas comme le dispositif Dutreil, c'est possible ! Le problème réside au fait que la fiscalité reste extrêmement compliquée, même pour les professionnels du conseil.

La loi Pacte va dans le bon sens et vise à favoriser la transmission d'entreprises aux salariés et à faciliter le financement de la reprise des petites entreprises.

Intervenants :

Maître Frédéric Gérard – Avocat au Barreau de Paris

Madeleine Francillard – Président-directeur général Trialog accompagnée de Laurent Benoudiz, Président de l'Ordre des Experts-Comptables région Paris Ile-de-France

Jean Paul Mattei – Membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Bertrand Savouré – Président de la Chambre Interdépartementale des Notaires de Paris

Transfair, un lieu de rencontres et de conseils

Créer du lien entre professionnels du conseil et entrepreneurs, tel est l'objectif de Transfair. Parce que la transmission d'entreprise n'est pas seulement une histoire d'argent et de chiffres, mais avant tout une histoire humaine.

A cette fin, les 7 membres fondateurs se sont mobilisés pour offrir un espace de consultations gratuites permettant d'adapter les conseils à chaque situation singulière.

Transfair, c'est également un lieu de rencontre avec d'autres chefs d'entreprise en quête de reprise ou de cession. Ils seront ainsi nombreux à s'être engagés dans la transmission d'entreprise et fournir des témoignages sur leurs projets.

Des retours d'expérience précieux au cours de cette journée de rencontres placée sous le signe de la convivialité et du dialogue.

Enfin, pour accompagner les cédants/repreneurs, des experts interprofessionnels de la transmission animeront plus de 30 ateliers pratiques repartis selon 8 thématiques :

- **Accompagnement personnel et coaching**
ex : Relation cédant et repreneur : les facteurs clés de succès
- **Audit**
ex : Le juste prix d'une entreprise : quels sont les leviers de négociation ?
- **Conseil Cession & Transmission**
ex : Transmission familiale : l'importance de l'anticipation de la future gouvernance de l'entreprise
- **Financement d'entreprise**
ex : Et si je rachetais l'entreprise qui m'emploie ?
- **Fiscalité**
ex : Un outil pour la transmission familiale : le pacte Dutreil
- **Gestion Patrimoine**
ex : Vivre après la transmission de son entreprise : optimisation fiscale et patrimoniale
- **Levée de fonds & Croissance externe**
ex : Céder une start-up : Mode d'emploi
- **Protection sociale du dirigeant et des salariés**
ex : Repreneur : quelle rémunération et quelle protection sociale pour le dirigeant ?

Pour obtenir le programme complet des ateliers et leurs horaires,
rendez-vous à l'adresse suivante

<https://www.transfair.pro/content/programme>

A propos de TRANSFAIR

Depuis 2015, Transfair réunit près de 2 000 visiteurs, chefs d'entreprise, futurs cédants, potentiels repreneurs autour des professionnels de la transmission qui ont décidé d'unir leur savoir-faire et leurs compétences pour s'affirmer comme des acteurs-clés de la cession-transmission dans ce moment crucial de la vie entrepreneuriale.

Contacts Presse



VP STRAT

Raphael Gaftarnik

@ : transfair@vpstrat.com

Tél. : 0140284618

[Cliquez ici pour exercer votre droit de retrait](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de rectification](#)